

1	COMMUNAUTE EUROPEENNE Exempleire à conserver par le fournisseur	Document Simplifié d'Accompagnement Commercial.(DSAC) Pour le contrôle fiscal des produits soumis à accises en régime d'exonération de droits.									
(1) Expéditeur D&C - AQUITAINE D&C - Aquitaine 5 RUE NEWTON CS10075 33370 TRESSES				FR023004N8902						(2) N° de référence de l'expédition. (No d'empreinte) 000094312	
N° TVA: FR56421260183 N° Int: INT 060 206 N° Accise: FR023004N8902				Date d'expédition: 07/08/2025							
(2bis) Lieu d'enlèvement: (si différent de l'adresse de l'expédition)				(3) Autorité compétente du pays de destination (Nom et adresse). SACI de Bordeaux PARC CADERA Sud 33700 MERIGNAC							
(2ter) N° d'accise:											
(4) Destinataire ROSSIGNOL STEPHANE JEAN GABRIEL 23064 ROSSIGNOL STEPHANE RESTAURANT BEAUVILLE 268 ROUTE DU GOURG 46320 ESPEDAILLAC				(6) N° et date de déclaration. Facture 25049392 du 07/08/2025							
(4bis) n° d'agrément UT: UTI547011				(13) Prix de facture / Valeur commerciale							
(7) Lieu de livraison ROSSIGNOL STEPHANE JEAN GABRIEL ROSSIGNOL STEPHANE RESTAURANT BEAUVILLE 268 ROUTE DU GOURG 46320 ESPEDAILLAC				(5) Transporteur/Moyen de transport (n° immatriculation du véhicule) Tournée : 524 GW-626-MM							
Désignation				(8) Code Article	(9) Nbre de colis	(10) Volume effective en Litres	(10.1) % Vol	(10.2) Alcool pur en Litres	(11) Poids brut en kg	(12) Poids net en kg	Cat Alc
KIRSCH PUR 45° DGF BTLE 1L				300674	6,000	6,000	45,0	2,700	6,324	6,000	103
TOTAUX					6,000	6,000		2,700	6,324	6,000	
(14) Attestation de qualité et d'origine.								Timbre de l'entreprise			
								Date: Signature:			
C. Certificat de réception ou d'exportation (facultatif, utilisé en cas de remboursement) ☐ Envoi conforme ☐ Envoi non conforme ☐ Marchandises reçues par le destinataire ☐ Marchandises exportées : DAU n° du ☐ Marchandises placées sous régime douanier suspensif: DAU n°								A. Contrôles. Certificat d'expédition Visa à l'expédition par l'expéditeur (machine à timbrer), ou par le bureau de douanes (cachet ND)			
C. (suite) Visa à la réception par le destinataire (machine à timbrer), ou par le bureau de Douane (cachet ND en France), lors de l'exportation (sortie de la Communauté Européenne)				(15). Cases 1 à 13 certifiées correctes. Cachet de l'entreprise N° de téléphone Lieu Date Nom et Signature							